

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 12 JUILLET 2024

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 12 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **VENDREDI 12 JUILLET à 20H00**, le Conseil Municipal d'**AIRE-SUR-LA-LYS** s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 05 juillet 2024.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. WOJTKOWIAK David a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. BOULET Michel.
Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. DONDAINE Pascal a donné procuration à M. HERNOUT Serge.
Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

Secrétaire de séance : M. FACON Jean-Noël

Fin de la séance : 20h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : RD 157/157^{E3} - AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE - ECLAIRAGE PUBLIC - PRISE DE POSSESSION DES OUVRAGES, L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CONSOMMATION ENERGETIQUE, AINSI QUE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DE L'AMENAGEMENT REALISE AVEC LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

2024-07-N° 5

Dans le cadre des travaux d'éclairage public du projet repris **EN ANNEXE**, réalisés par le Département du Pas-de-Calais, la Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS doit prendre possession des ouvrages, l'entretien, la maintenance et la prise en charge des frais de consommation énergétique de l'aménagement du giratoire réalisé au niveau de la RD 157 / 157^{E3}, ainsi que l'entretien des espaces verts.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gérard OBOEUF - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE UNIQUE - D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE à la prise de possession des ouvrages d'éclairage public, l'entretien, la maintenance et la prise en charge des frais de consommation énergétique de l'aménagement du giratoire réalisé au niveau de la RD 157 / 157^{E3}, ainsi que l'entretien des espaces verts.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



Commune d'AIRE sur la LYS
RD 157/157^{E3}
Aménagement d'un Giratoire
Eclairage Public



Matériel Mis en œuvre



13 points lumineux
Mât béton cylindro-conique
Hauteur de feux de 8.00 m
Eclairage Led avec variation d'intensité
Puissance de 74 w / point lumineux

Coût Energétique

- Abonnement annuel : 151 €

- Consommation

13 uns x 74w x8h/j = 2 809 040 w annuel soit 2 810 Kw/h

Prix Kw/h 0.25 € : 2 810 x 0.25 = 702.50 €/an

Taxes et contributions diverses : estimées à ≈ 200 €/an

Soit un total annuel estimé à 1 053.50 €/ an arrondi à **1 100 €/an**